

# RÉSEAU NATIONAL JEUNES EN ERRANCE

Juin 2013

Bulletin n° 2-2013

## SOMMAIRE

Articles, revues, livres, rapports, films...	p. 2
La rencontre nationale « Jeunes en errance » novembre 2013.....	p. 2
La recherche « Jeunes en errance et addictions » .....	p. 3
Accueils de jour : nombre maximum de personnes, et chiens .....	p. 3
Les chiens.....	p. 3
Une rencontre locale Errance à Paris.....	p. 3
Dans les ministères .....	p. 4
Les squats .....	p. 4
Les groupements de coopération sociale et médicosociale.....	p. 5
La convention « Jeunes en errance » 2013-2015 .....	p. 5
Errance, internet et réseaux sociaux.....	p. 5

***Ce bulletin est réalisé et diffusé par les CEMÉA avec l'aide financière du Ministère des Affaires Sociales (Direction Générale de la Cohésion Sociale). Il est adressé aux structures au travail avec des jeunes en errance.***

CEMÉA. 24 rue Marc Seguin. 75883 Paris cedex 18  
Pages Errance sur le site CEMÉA : [www.cemea.asso.fr/spip.php?rubrique375](http://www.cemea.asso.fr/spip.php?rubrique375)  
Contact : [francois.chobeaux@cemea.asso.fr](mailto:francois.chobeaux@cemea.asso.fr)

**Concilier travail social et ordre public**

*La Gazette Santé-Social*, février 2013, p. 26-27.

Les actions qui se développent dans des villes à l'articulation entre action sociale et tranquillité publique. Suites et exploitation de la table-ronde « Villes » du colloque Errance de Rouen.

**La ville sort sa carte verte**

*Le Monde magazine*, 30 mars 2013.

Des habitats collectifs autogérés, parfois autoconstruits, alternatifs, conviviaux, avec des espaces partagés... Le rêve zonard. *Le Monde magazine* en a rencontré deux, à Paris et à Montreuil. Deux belles réalisations par et pour des membres des catégories socio-culturelles et économiques supérieures. On s'était mis à rêver...

**Etre libre... de quoi ? Le sujet, entre choix et nécessité**

*Le Courrier des addictions*, n°1, Jv-Fv-Ms 2013, p. 27-28. François Chobeaux

Une réflexion sur cette fameuse « liberté » revendiquée par les jeunes en errance. Une liberté illusoirement absolue, de fait contingente, liée à la nécessité psychique de l'illusion du choix.

**Bordeaux expérimente le travail à la journée pour les jeunes en errance**

*La Croix*, 20 mars 2013, p. 12.

Ce projet bordelais, bien connu des lecteurs de ces infos trimestrielles, est efficacement présenté dans ce quotidien. Le montage technique est rapidement présenté.

**Il n'y a pas de SDF heureux**

*Lien Social* n°1105, 16 mai 2013, p. 14-15.

Un entretien avec Alain Mercuel, psychiatre engagé depuis longtemps sur les questions et les actions de psychiatrie-précarité, à l'occasion de la publication de son livre *Souffrance psychique des sans-abri, vivre ou survivre*, éditions Odile Jacob, 2013.

**Sur les traces de l'errance cachée**

*Actualités Sociales Hebdomadaires* n° 2791-2792, 11 janvier 2013. p. 16-19.

Un reportage auprès d'une équipe de maraude en espace rural dans la Moselle.

**Housing First**

Le ministère de l'égalité des territoires et du logement a mis en ligne sur son compte Dailymotion une série de petits films sur le programme *Housing First* en France, et sur des expériences étrangères. Compte territoiresgouv, sur [www.dailymotion.com](http://www.dailymotion.com)

**La guerre des yourtes**

*Le Monde*, mercredi 23 mai 2013, p. 24

Sur la difficile tolérance rurale vis-à-vis de quelques « alternatifs » qui ont monté leurs yourtes sur leur terrain.

**Un chez-soi d'abord : l'expérience marseillaise**

*Lien Social* n° 1107, 30 mai 2013. p. 10-18

Rencontre avec l'équipe médicosociale engagée dans l'expérimentation « Housing first » à Marseille.

---

**LA RENCONTRE NATIONALE ERRANCE 2013**

---

Elle aura lieu à Nîmes, et sera préparée matériellement avec nos collègues de Nîmes et Alès.

Les dates : 3<sup>ème</sup> semaine de Novembre, comme d'habitude. Donc les jeudi 21 et vendredi 22 novembre, avec des arrivées possibles dès le mercredi soir.

Les contenus : les échanges, rencontres et projets ici et là font penser que les questions des hébergements alternatifs doivent être abordées : accompagnement des squats, expérimentations de mises en logement, algécos et chalets... Les accès

ponctuels à l'emploi (jobs directs, intérim social...) semblent aussi beaucoup intéresser.

Les participants : un représentant par équipe, accompagné du ou de la stagiaire du moment.

La prise en charge : gratuité de la participation aux travaux, de l'hébergement en chambre à 2-3, des deux repas froids des jeudi midi et vendredi midi.

Présentation complète et inscriptions en septembre.

### **LA RECHERCHE « JEUNES EN ERRANCE ET ADDICTIONS »**

---

Le texte final est rendu le 20 juin au bureau des addictions de la Direction Générale de la Santé. La version « brute » sous word sera disponible et diffusée tout de suite au sein du réseau. Une version mise en page, en forme, en couleur, format pdf, sera disponible sur internet en juillet.

Il ne restera plus qu'à faire vivre les propositions qui sont avancées et validées...

### **ACCUEILS DE JOUR : NOMBRE MAXIMUM DE PERSONNES ET CHIENS**

Une double question de Eric Bertran, le responsable de l'accueil de jour « L'escale » à Rouen, posée aux responsables d'accueils de jour du réseau.

La commission de sécurité a fixé un nombre maximum de personnes pouvant être présentes en même temps dans vos locaux. Comment faites-vous pour respecter cette règle : locaux assez grands et aux issues conformes pour ne pas être embêtés ? Rotations des présences par journées ? Porte fermée quand c'est complet ? Inscription préalable ? Cadencement de 2 heures en 2 heures ? Ignorance volontaire ?

Des chiens sont présents. Avez-vous mis des règles : muselières ? Vaccins ? Assurance ? Autres ? Pas ?

Réponses à Eric Bertran : [ebertran@rouen.fr](mailto:ebertran@rouen.fr) doublée à François Chobeaux

### **LES CHIENS...**

---

Deux travaux d'étudiants tous récemment mis en ligne sur les pages Errance :

« L'usager, le chien et le travailleur social », un dossier thématique réalisé dans le cadre de la formation de Moniteur-Educateur par Baptiste Sanjuan au CFPMEA de Montpellier.

« Qui m'aime aime mon chien. L'accompagnement social des jeunes en errance propriétaires d'animaux ». Mémoire pour le DEASS par Lucie Chevalier, de Limoges.

Et un triste gag hélas en cours : l'exigence que les chiens des jeunes soient muselés dans l'espace d'un accueil de jour (jardin et local), et que leurs propriétaires présentent une attestation d'assurance couvrant leur responsabilité civile vis-à-vis de leur animal...

Tout récemment, un nouveau ramassage des chiens des zonards dans le centre-ville de Rennes, lu dans Ouest-France.

### **UNE RENCONTRE LOCALE « ERRANCE » A PARIS**

---

Ca y est, les parisiens se sont rencontrés ! Le jeudi 25 avril au siège des CEMEA. Etaient là Médecins du monde-Squats, le Centre Corot, la Mie de Pain, le CHRS Le Logis, le pôle Insertion de l'ANRS, Itinérances, et une invitée spéciale, Myriam Gargasson, cheffe de projet « Jeunes en difficulté » à la DGCS.

Tour de table, état des questions et des soucis de chacun...

### **Une solide discussion sur le SIAO, avec des avis assez différents. Florilège :**

« Pour les petites structures isolées, le SIAO permet d'avoir des accès à de l'hébergement pour des usagers particuliers ». « Il vient casser les réseaux partenariaux privilégiés très identitaires avec qui on ne travaillait qu'à la marge ». « Il produit de la déshumanisation : pas d'infos sur les durées des prises en charge et sur les suivis après orientation ». « Il faudrait des contacts directs pour du travail direct au sein du système SIAO ». « Nécessité de connaître les structures vers qui des orientations sont faites. « Conçu pour plus de fluidité, son fonctionnement brouille les pistes et empêche les suivis ».

Il apparaît également des doubles appréciations: SIAO efficace sur les suites en stabilisation, peu efficace (car embolisé) pour les places en urgence.

### **Et une solide discussion sur « ceux qui ne bougent pas » ou « ne bougent plus »**

Le constat : ce sont des personnes avec un gros versant psy, ou des addictions fortes. Le volet psy est d'ailleurs grandissant avec la baisse des prises en charge psy institutionnels, hospitalières, et la faiblesse des équipes mobiles psychiatrie-précarité. Avec un extrême : demander une hospitalisation à la demande d'un tiers de façon à ce que l'hôpital ne renvoie pas immédiatement la personne dans la rue...

Constat aussi, également connu : les fins de placements ASE et médicosocial/handicap au jour anniversaire, avec la rue comme avenir. Ceux-là vont stagner et couler peu à peu.

Constats, encore : la stabilisation en logement et le début de l'accès au travail sont accompagnés de l'arrivée des lettres d'huissiers pour toutes les dettes accumulées, crédits, amendes, procès-verbaux... Ca n'encourage pas vraiment à arrêter de stagner.

### **Avec une conclusion : comment faire bouger les lignes ?**

Les lignes du fonctionnement du SIAO, celles de l'aide ( ?) à la stabilisation, celles du soutien et de l'orientation avec ceux qui ne bougent plus et ne bougeront peut-être plus ?

Lobbying, comment, auprès de qui ? Développer des pratiques sur les marges, telles les accueils de nuit dans les squats regroupés dans l'intersquat de Paris, faisant l'objet d'un chiffrage précis ? Ne pas remplir les multiples imprimés statistiques dont la logique ne correspond ni aux personnes, ni aux accompagnements effectués ?

Aller vers une position, une tribune au titre du réseau Errance ?

## **DANS LES MINISTÈRES**

---

Deux appels à projets ont été lancés par la DIHAL (délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement) :

- « Ville solidaire » : comment construire des solidarités dans les villes pour une meilleure prise en compte des SDF et des errants. Des projets sur 6 mois, Juillet-décembre 2013. Deux propositions ont été faites par les CEMEA au titre du réseau Errance : une sur la prise en compte des chiens dans les structures d'accueil et dans les villes ; une sur les positionnements « démocratiques, « républicains », respectueux des droits de tous, des polices municipales.
- « Expérimentation logement » : l'appel a été diffusé dans tout le réseau. Des réponses ont été envoyées pour des propositions, intégrant des structures du réseau, à Besançon, Clermont Ferrand, La Rochelle, Limoges, peut-être Rouen (liste non exhaustive)..

Est-ce là ce qui vient équilibrer (curieusement) la forte baisse des financements nationaux pour les animations de réseaux et de fédérations ?

## **LES SQUATS**

---

Deux documents sur le sujet.

- *Ainsi squattent-ils*, un film de 90 minutes de Marie Maffre. Sur le collectif Jeudi Noir. Sortie en salles le 5 juin. A pister.
- *Mon squat, ma maison*. Un web documentaire sur le CREA (Collectif de réquisition, d'entraide et d'autogestion) à Toulouse. <http://gps.midipy.over-blog.com/article-mon-squat-ma-maison-116190588.html>

## **LES GROUPEMENTS DE COOPERATION SOCIALE ET MEDICO-SOCIAL E (GCSMS)**

---

Une structure juridique de ce type est envisagé à Brive la Gaillarde pour porter une plate-forme réunissant les acteurs de l'hébergement et de l'insertion, le SIAO, l'accueil de jour, la médiation sociale de rue...

Qui en connaît un à l'œuvre, et pourrait en parler à Quentin Dumont, éducateur spécialisé chargé de la médiation de rue ?  
[quentindumont19@gmail.com](mailto:quentindumont19@gmail.com) 06 18 96 63 51

Pour voir ce que c'est : sur Google, très bien expliqué en 1<sup>ère</sup> page de choix, sur le site de l'UNIOPSS.

## **LA CONVENTION « ERRANCE » 2013-2015**

---

Rien n'est simple. Une demande de reconduction pour les années 2013-2015 a été déposée en février, pour un montant identique à la convention précédente : 40 000 euros par an.

Cette somme avait été réservée de façon anticipée sur le premier budget 2013 de la Direction générale de la cohésion sociale. Mais rigueur budgétaire oblige, une lettre DGCS du 22 mai informe les CEMEA qu'ils pourront recevoir 20 000 euros pour 2013, sans engagement sur les années suivantes.

Des appels à l'aide sont en cours auprès des cabinets ministériels qui des travaux sont engagés et auprès de la MILDT.

A suivre avec inquiétude...

## **ERRANCE, INTERNET ET RESEAUX SOCIAUX**

---

Jérôme Stéfani, éducateur en CHRS à Antibes, demande qui a des données sur les usages d'internet et des réseaux sociaux par les jeunes.

Cette question est brièvement abordée dans le rapport de recherche « Jeunes en errance et addictions » :

*Les technologies de communication : un territoire à investir. Les jeunes en errance vivent dans le siècle. Ils sont équipés de téléphones portables, savent surfer sur internet, alimentent des sites de partage... Ce rappel est évidemment à nuancer, tous n'étant pas des adeptes du numérique et tous n'étant pas munis du dernier smartphone à la mode, avec un forfait illimité.*

*Les informations circulent entre eux en dehors des relations directes, visuelles, de proximité ; au sein des groupes dans une même ville, et de ville à ville sur la trace virtuelle d'un ami qui est parti.*

*Certains, parmi les plus engagés dans la construction sociale d'une marginalité active, mettent en ligne des chroniques et partagent des tranches de vie sur des sites référés à la culture punk ou traveller.*

Une réponse détaillée lui a été faite par Marie-Xavière Aubertin, qui a travaillé sur cette question durant l'enquête de terrain :

*... Comme vous l'expliquez dans votre mail l'utilisation d'internet, des réseaux sociaux, des courriers électroniques n'échappe pas aux jeunes en errance. Nous avons ainsi observé les jeunes se servir d'internet, nous avons chaque fois interrogé les jeunes et les professionnels pour connaître leurs propres observations, leurs interrogations, les démarches en lien avec l'outil informatique et l'outil internet.*

*En Allemagne et en Belgique, nous avons rencontré des équipes très avancées sur ces questions, et qui n'hésitent pas à s'en servir pour faire de la prévention sur internet. Concernant les usages de produits psychoactifs, les associations se servent déjà depuis longtemps de cet outil pour assurer l'anonymat, pour vérifier les informations qui circulent et parfois rectifier les erreurs, et tenir une veille aussi sur les pratiques, les produits... Les acteurs en France sont moins "connectés" à ces enjeux mais plus par manque de temps que par manque d'intérêt, puisque la plupart (accueil de jour, CHRS, prévention spécialisée...) mettent à disposition des ordinateurs avec un accès internet, et se rendent compte du fort attrait de ces appareils sur leurs publics. Certains limitent même la connexion à quelques heures dans la journée afin d'éviter que les usagers ne fassent que ça.*

*En Allemagne il semble également que les jeunes en errance sont plus fréquemment équipés de téléphones portables avec accès internet. En France, les jeunes en errance ne possèdent pas tous un téléphone, et son utilisation se concentre surtout pour être joint : manque de forfait, il faut le charger, ne pas le perdre ou se le faire voler...*

*Les jeunes en errance se servent plus d'internet lorsqu'ils sont sédentarisés géographiquement, mais aussi sédentarisés dans des institutions, des associations, des groupes, des squats... L'utilisation est aléatoire, moins régulière quand même... Notre enquête a permis de rencontrer presque exclusivement des jeunes entre 17 et 32 ans qui n'étaient pas au moment de l'enquête hébergés en institution mais en squats, camions, chez des amis, en tente...*

*L'accès à cet outil est important pour tout le monde, utile, pratique, formateur, permet de ne pas être en décalage par rapport aux autres jeunes, de rester en lien avec certaines personnes, de faire attention à son image, à ce qu'on montre...*

*Quelques réflexions :*

- *ce qu'ils en font : courriel, démarches administratives, jeux en ligne, produits culturels gratuits (musique, films), réseaux sociaux, blogs et sites d'informations sur les drogues...Finalement la même chose que n'importe quels autres jeunes du même âge, sauf qu'il n'y a pas toujours de regard bienveillant d'adultes, ils n'ont pas toujours le recul nécessaire pour juger les informations (pareil pour n'importe qui aussi). Alors comme il est de plus en plus fréquent de voir des actions d'éducation à internet en direction des jeunes ordinaires, des actions de prévention peuvent être pensées spécifiquement par rapport aux situations particulières des publics en errance.*
- *faire de la prévention: on ne montre pas tout, tout ce qui est dit n'est pas forcément vrai....*
- *s'en saisir pour les toucher par ce biais: créer des blogs, des messageries rien que pour eux, où ils peuvent questionner, se confier, parfois plus facilement qu'en face à face, et aussi dans des temps plus adaptés à leurs rythmes de vie quand les mots sortent plus facilement quand ils sont seuls et ne sont pas vus par les groupes... (nuit, moment de crise, moment de solitude...)*

Qui peut alimenter ce début de réflexion à partir de pratiques et d'observations ? En envoyant directement un mail au collègue ([stefani.jerome@gmail.com](mailto:stefani.jerome@gmail.com)), doublé à François Chobeaux ([francois.chobeaux@cemea.asso.fr](mailto:francois.chobeaux@cemea.asso.fr)).

.

.